

(1) - Nous réclamons une refonte complète du système pédagogique traditionnel uniquement fondé sur un enseignement de type magistral (cours où la relation ne s'établit que de l'individu - [enseignant] - à un groupe indivis théorique. En réalité cet enseignement n'est pas profitable à l'individu); nous refusons également l'enseignement de type tuteur (patrons, élèves) où le seul rapport est d'individu - [enseignant] - à individu - [élève], et de type paternaliste.

Nous proposons l'instauration d'une véritable pédagogie de groupe, basée sur la suppression des hiérarchies autoritaires et leur remplacement par une coopération entre les membres du groupe, où le groupe en tant que groupe est lui-même créatif.

(2) - A l'esprit de compétition traditionnel entre les membres du groupe, nous voulons substituer l'esprit de coopération. Nous refusons d'évaluer un travail sur la valeur intrinsèque de son produit, mais sur un certain degré d'acquisition de la connaissance. On sanctionne une progression de la prise de conscience.

Nous réclamons la suppression de tout le contrôle scolaire traditionnel (jury, fours, notations, examens, classement) clef de voûte du système répressif actuel, il doit être totalement supprimé et remplacé par l'auto-évaluation de l'étudiant par lui-même. Nous voulons créer des conditions telles que l'étudiant qui n'a pas travaillé se trouve dans une situation d'inconfort par rapport à celui qui a travaillé. Ces conditions ne sont réalisées que si :

- A) - l'étudiant se sent solidaire du groupe de travail.
- B) - que si l'étudiant et l'enseignant reçoivent une formation psycho-pédagogique permettant l'instauration du dialogue :

dynamique de groupe et techniques de communication : ces matières permettant d'en finir avec la passivité de l'élève et lui donnant des moyens de participation active de la parole/.

C) - Les relations entre le professeur et l'étudiant doivent rester très personnelles. (groupe de travail d'une dizaine) donc un certain rapport quantitatif enseignants enseignés à respecter et une démultiplication de la fonction enseignante.

D) - L'enseignant doit avoir une compétence réelle c'est à dire un degré de connaissances plus élevé que celui de l'élève sanctionné par des critères universitaires réels.

- NOTES -

- 1 - Certains élèves avancés pourraient assurer une fonction d'enseignant à mi-temps (monitorat)

- 2 - Certaines tâches de diffusion mécaniques du savoir (cours etc...) pourront être assurés par des moyens audiovisuels et un matériel pédagogique. Les professeurs, libérés de ces tâches pourront se consacrer aux travaux de groupe.

- 3 - Le contrôle des travaux doit être l'occasion de prises de contacts avec l'extérieur.

- MOTIONS proposées à l'A.G. -

Motion 1: nous réclamons l'existence de commissions paritaires élèves-enseignants pouvant discuter et remettre en cause les finalités de l'enseignement, les méthodes pédagogiques, les modalités de gestion, l'engagement et la révocation des enseignants

Motion 2 : nous demandons la suppression du système pédagogique et du contrôle scolaire traditionnel. Nous demandons son remplacement par de nouvelles méthodes pédagogiques basées sur l'auto-évaluation et la dynamique de groupe.

Motion 3 : nous mettons le gouvernement devant ses responsabilités financières quant aux moyens humains et matériels nécessités par ces nouvelles relations pédagogiques : nombre des enseignants (un pour dix élèves) et matériel pédagogique nécessité par la démultiplication de la fonction enseignante.
